

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} février 2022

L'an deux mille vingt deux et le premier du mois de février

A 20 h 00

le Conseil Municipal de MONTMELARD, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M MORIN Jean Marc.

Présents: MM FLEURY Laure, CHORIER Jacques, THOMAS Thierry, THOMAS Baptiste, RAVEAUD Marie Pierre, GELIN Lionel, MARTIN Christelle et VOUILLON Benoît.

Excusés: NESME Eric et CHEVRIER Océane

Convocations: 25/01/2022

Affichage: 25/01/2022

Mme RAVEAUD a été nommée secrétaire.

Le Maire ouvre la séance.

Le compte rendu de la précédente séance a été adopté à l'unanimité des membres présents.

VOIRIE

Le Maire donne la parole à Thierry THOMAS pour faire le point :

- Chemin d'Anglure : taille des arbres donnant sur le chemin avec l'employé communal
- Elagage : en attente d'un modèle de courrier de la DIR de Matour pour demander aux riverains de faire l'élagage. Au cas où les travaux ne seraient pas faits par les propriétaires, la commune se charge de faire l'élagage et ensuite demandera une indemnisation via le centre des impôts aux riverains concernés
- Le nettoyage autour des clôtures a été fait

L'inventaire des ponts et murs de soutènement des ponts a été fait par un organisme agréé. Celui-ci doit nous renvoyer un rapport pour les travaux éventuels à faire ; le pont de Polcy est en mauvais état et il est mitoyen avec la commune de Gibles.

Des travaux de remplacement de poteaux téléphoniques sont en cours.

Il faut réfléchir au programme 2022 pour la voirie afin de préparer le budget (environ 25 000 €).

BATIMENTS COMMUNAUX

- Des réparations ont été effectuées dans le logement au-dessus de la Mairie par Lionel SOMBARDIER (plomberie) mais il reste le problème des volets pour lequel il a été fait appel à Jean-François AUFRAND qui n'a donné aucune réponse à ce jour.

- Un devis a été demandé à Jean-Baptiste CHAROLLOIS pour reprendre le mur de la montée d'escalier de l'ancienne cantine ; le devis transmis s'élève à 454 €, celui-ci est accepté
- Un devis a été demandé à Jean-Baptiste CHAROLLOIS pour réfection du mur intérieur de la cour de l'école, celui-ci est mitoyen avec la maison LAIGUEDE
- Une demande de location du logement au-dessus de l'ancienne cantine a été faite de la part de Monsieur Jean-Pierre ALLOIN. Il doit venir visiter pour savoir si cela lui convient compte tenu du nombre d'escaliers à monter. Le montant du loyer avec le chauffage consenti par la Mairie s'élèverait à 200 € mensuels.

EAU

Le dossier est présenté par Jacques CHORIER, à savoir :

A – COMPTEURS SECTORIELS

Un petit rappel du dossier: pose de 12 compteurs sectoriels pour la sécurisation du réseau et la réalisation du schéma directeur pour un montant de 45 631,69 € TTC, subventionnés à 70% et de ce fait le reste à charge de la collectivité est de 11 561,52 €.

Nous avons eu une réponse de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui donne un accord de principe pour ces travaux. Nous devons attendre la notification écrite du taux de subvention avant de commencer les travaux.

B – PERIMETRES DE PROTECTION

Une réunion doit être programmée courant février avec le cabinet d'études ICA environnement, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental de Saône et Loire et la Mairie pour présenter l'étude qui permettra à l'ARS de valider la station de traitement.

Les achats de terrains sont toujours en cours :

- VICARD: il faut refaire la délibération n° 35 du 3 Juillet 2018 pour ajouter la parcelle AO 233 qui n'avait pas été inscrite
- BURDEAU: il reste des détails à éclaircir avant les signatures
- MONZILLARD: achat en attente de la succession et délibération à prendre pour proposer l'achat des parcelles en plus à savoir: AN 65 – AN 66 – AN 67 – AN68 – AN 82 et AR 139 pour un montant total de 5700 €
- La commune propose les ventes suivantes pour lesquelles un rendez-vous pourrait être programmé en mars, il s'agit de:
 - Consorts COMTE à la commune
 - La commune aux consorts COMTE
 - Consorts VICARD à la commune
 - La commune aux consorts VICARD
 - Michel JUGNON à la commune
 - Thierry THOMAS à la commune

PROJET MAIRIE

Le dossier est en cours, à savoir :

- La demande de permis de construire a été envoyée, un délai de réponse maximum dans 5 mois compte tenu que cette construction reçoit du public
- Demande de subvention "Appel à projets" a été faite en décembre 2021, réponse en mars 2022
- Demande subvention DETR (Etat) à faire
- Demande de subvention EFILELOGIS (amélioration énergétique) à faire

Une délibération doit être prise pour autoriser le Maire à faire la demande de subvention DETR pour un montant de 170 000 € HT

Par ailleurs, le locataire au-dessus de la Mairie a été avisé des travaux qui vont être effectués.

DOSSIER FORETS SCIAGE

Ce dossier est porté par la Communauté de Communes Saint-Cyr-Mère Boitier pour un montant total de 500 000 €.

Le financement de ce dossier se constitue :

- Une subvention "Appel à projets" de la Région a été obtenue pour 180 000 €
- Une subvention sera demandée à la DETR
- Un emprunt sur 20 ans pour le solde à financer qui sera compensé par les locations des entreprises qui sont intéressées (Lionel SOMBARDIER et Jean-Baptiste CHAROLLOIS)

ECOLE

Suite à la visite de l'Inspecteur d'Académie, une suppression de poste à Dompierre dans le cadre du RPI a été notifiée. Le RPI doit répondre à cette suggestion pour le 2 Février 2022.

Il est recommandé de prévoir des capteurs CO2 en milieu scolaire. Le Conseil Municipal valide cette recommandation.

QUESTIONS DIVERSES

Investissement :

Une délibération doit être prise pour autoriser le paiement des factures à hauteur de 25% du budget 2021 en attente du vote du budget 2022.

Informatique :

Devis pour achat d'un disque dur externe pour la sauvegarde des données informatiques pour un montant de 111,60 € TTC (fournisseur AUFRAND Aurélien) – devis accepté. Cet achat permettra d'avoir deux copies des données informatiques qui seraient entreposées dans deux endroits différents.

Maintenance informatique :

Baptiste THOMAS a demandé à la secrétaire de mairie de faire le point sur les maintenances des logiciels installés sur l'ordinateur.

Maintenance chaufferie:

Suite à un souci récent concernant la chaufferie, à savoir que le gaz n'a pas pris le relai. Il a été demandé à l'entreprise CONNECT de venir faire la vérification. Il faudra penser à demander cette vérification et entretien chaque année.

Vente bois GARMIER:

Dossier en cours avec les notaires de La Clayette relancés par le Maire

Pompiers:

Il est demandé de faire le point sur les tenues et matériels reçus afin de pouvoir faire la demande de subvention car on doit joindre les factures acquittées

Subventions:

La Maison Familiale de Bâgé le Chatel a fait une demande pour un élève : réponse ok pour verser 50 €
L'ADMR de Gibles-St Bonnet de Joux a demandé une subvention pour 2022 : sur le principe c'est d'accord mais il faut voir si en 2021 si nous lui avons versé une subvention.

Véhicule communal:

Il convient de réfléchir rapidement sur l'achat d'un véhicule pour l'employé communal

Ancien gyrobroyeur:

Un devis a été demandé à l'entreprise GARNIER pour savoir si l'on peut avoir les pièces nécessaires à cette réparation. Celui-ci s'élève à 414 €, le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat et la réparation de ce matériel.

Préparation compte administratif 2021:

Une réunion est proposée le mercredi 16 février à 15 h pour la préparation du compte administratif en collaboration avec la secrétaire de mairie. Tous les conseillers municipaux qui peuvent se rendre disponibles sont invités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 21 h 45.